



Délibération 2026/24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET Séance du 2 avril 2026

Date de la convocation : 27/03/2026
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de votants : 14

Date d'affichage : 27/03/2026
 Nombre de présents : 14
 Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-six et le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M Joël AZAM.

Président : Joël AZAM

Présents : Brigitte BILHAC, Christian BILHAC, Éric GOHIER, Daniel BONNIOL, Yolaine BRUNEL, Estelle BURCEZ, Bernadett DEL-ROX, Inès DELOUSTAL, Fabienne GIMONDI, Pauline SOULAIROL, Aurélie VERGNES, Christophe VIDAL, Bernard VIGOUROUX,

Absents votants par procuration : /

Absents excusés : Adrien CAZENEUVE,

A été nommé secrétaire : Inès DELOUSTAL

Objet : DESIGNATION REPRÉSENTANT SMACL ASSURANCES

Le Conseil Municipal,

Considérant le courrier de SMACL Assurances demandant de désigner un représentant de la commune de Péret,

Considérant que la commune de Péret est sociétaire de la mutuelle SMACL Assurances et mandataire mutualiste,

Considérant que le Maire, représentant de droit de la commune peut donner une délégation permanente à toute personne afin de représenter la commune,

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE M Christian BILHAC comme représentant de la commune à SMACL Assurances,

PRECISE que ce représentant exercera son mandat pour la durée du mandat en cours,

AUTORISE M le Maire à notifier la présente délibération à SMACL Assurance et à accomplir les formalités nécessaires à sa transmission au contrôle de légalité.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

La secrétaire, Inès DELOUSTAL

Le Maire, Joël AZAM